

## **Conférence gratuite : Vers une société de consommation plus « responsable » ?**

**Saint-Jérôme, le 8 octobre 2014** – Dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets, les écocentres de la MRC de la Rivière-du-Nord (DDRDN), le Cégep de Saint-Jérôme et le CRE Laurentides tiendront une conférence sur la consommation « responsable ». Cette activité gratuite aura lieu le mercredi **22 octobre dès 18h** à l'Agora du Cégep de Saint-Jérôme (455 rue Fournier, Saint-Jérôme).

Spécialiste de la consommation, le conférencier Fabien Durif propose une lecture originale du phénomène de l'obsolescence des produits. Cette présentation interactive (vidéos, reportages, quiz/sondage avec l'auditoire) s'appuie sur les différentes études menées par l'Observatoire de la consommation responsable et aborde les nouveaux phénomènes de consommation (consommation de seconde main, consommation collaborative) qui allongent la durée de vie des objets.

Aujourd'hui, bon nombre de marques, en particulier dans le secteur électronique, lancent de manière effrénée sur le marché des versions différentes de leurs produits. Ainsi, de plus en plus de consommateurs donnent une fin de vie prématurée à leurs biens durables, non pas parce que ceux-ci ne fonctionnent plus mais tout simplement parce qu'ils préfèrent acheter un nouvel appareil, plus récent, répondant à de nouvelles exigences techniques, esthétiques ou psychologiques. Et cette réalité est encore plus grande en cas de défectuosité, où s'ajoutent alors les prix souvent trop élevés de la réparation. Cela favorise les pratiques de remplacement fréquent des produits, de là découlent plusieurs effets néfastes sur l'environnement, dont la mise au rebut croissante de biens durables et l'augmentation des besoins en énergie. En effet, selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, de 20 à 50 millions de tonnes de produits électroniques sont mis en décharge chaque année, avec un taux de croissance estimé en moyenne à 2,7% par an.

Pour Alain Bellay, directeur de DDRDN *«L'obsolescence programmée est une réalité sur laquelle le citoyen à peu d'emprise. Par contre, il peut décider, s'il le veut, de se passer du dernier gadget à la mode.»* Pour sa part, Anne Léger, directrice du CRE, estime que nous ne pourrions pas continuer à produire et acquérir des objets qui ne peuvent être réutilisés ou recyclés par quiconque. *« Les humains sont les seuls êtres vivants qui produisent des déchets qui ne servent à rien, c'est insoutenable pour notre planète et nous avons le devoir de changer nos comportements en tant que consommateurs responsables. »*

### **A propos :**

Le CRE Laurentides, fondé en 1995, a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.